



HAL
open science

Education au patrimoine et Education au développement durable : Quelle place dans les manuels scolaires de l'école primaire ?

Nathalie Rezzi

► To cite this version:

Nathalie Rezzi. Education au patrimoine et Education au développement durable : Quelle place dans les manuels scolaires de l'école primaire?. Journées scientifiques et pédagogique en éducation au développement durable, École supérieure du professorat et de l'éducation - Aix*Marseille Université, Apr 2015, Digne les Bains, France. hal-01908118

HAL Id: hal-01908118

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01908118>

Submitted on 29 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

<p align="center">Education au patrimoine et Education au développement durable : Quelle place dans les manuels scolaires de l'école primaire ?</p>
--

Introduction :

Ces deux « éducations à » sont inscrites dans le champ scolaire depuis 2002 avec la Charte « Adopter son patrimoine » et depuis 2004 avec la circulaire généralisant l'éducation au développement durable.

Si les enseignants disposent d'un certain nombre de ressources pour mener à bien ces éducations transversales, l'un de leurs **outils majeurs reste quand même le manuel scolaire qu'ils utilisent avec leurs élèves ou dont ils se servent pour préparer leurs cours.**

Comment ces manuels intègrent-ils ces notions de patrimoine et de développement durable, font-ils un lien entre les deux ?

L'échantillon présenté n'est constitué que de manuels d'histoire-géographie du cycle 3 (donc pour les classes allant du CE2 au CM2) : **la notion de patrimoine apparaît dans le programme d'histoire avec l'étude de documents patrimoniaux et celle de développement durable est présentée dans le programme de géographie qui « contribue avec celui des sciences à l'éducation au développement durable » (BO 2008) .**

Cette étude, dont je ne vous présente que les balbutiements, a comme objectifs de s'intéresser au contenu et de rendre compte du message explicite ou implicite véhiculé par les manuels quant au patrimoine et au développement durable.

Sur l'échantillon présenté composé des manuels les plus utilisés en classe, ont été relevés différents éléments :

► la place des deux notions

► dans les sommaires ou avant-propos présentant la ligne directrice du manuel et les choix opérés par l'éditeur et les auteurs

► dans le corps même du manuel (en notant l'existence ou non de chapitres consacrés à un de ces deux sujets)

► dans les lexiques proposés soit en fin de manuel soit dans des encarts vocabulaire

Une fois ce relevé fait, il s'agit de se pencher sur le contenu en étudiant plus particulièrement les définitions proposées mais aussi les thématiques abordées et le questionnement proposé aux élèves qui sont, normalement, les premiers utilisateurs du manuel. Cette étude permet ainsi de voir les représentations et le(s) message(s) véhiculés, transmis par ces manuels.

L'étude présentée aujourd'hui porte surtout sur 3 collections complètes

→Hatier avec la collection Magellan

→Hachette

→Belin avec sa collection Odysée.

Il ne s'agit aucunement de porter un jugement de valeur sur tel ou tel éditeur mais simplement de faire un constat.

Dès leur **SOMMAIRE**, les éditions Hachette et Hatier précisent que le manuel abordera le Développement durable avec chez le premier des « doubles pages zoom » éclairant un aspect spécifique. « Axées sur le questionnement de grands documents » ces doubles pages sont présentées par l'éditeur comme « suscitant la curiosité, stimulant le sens de l'observation et l'esprit critique des enfants dans une démarche d'éducation au développement durable. »

Hatier précise, quant à lui, qu'une « attention particulière est apportée à chaque étape à la notion de développement durable ».

Si les manuels intègrent cette notion, conformément au programme de 2008, celle de patrimoine est totalement absente des sommaires, mais comme le mot même est absent des programmes !

C'est au niveau du **CE2** que tous les manuels sans exception consacrent un **CHAPITRE entier** au développement durable **se conformant ainsi au programme** qui présente le développement durable avec « un sujet d'étude au choix permettant **une première approche du développement durable.** »

Les manuels dédiés au **CM2** intègrent aussi la notion de développement durable. En CM2, **le programme** prévoit d'étudier la thématique « Produire en France » avec un travail sur une zone industrialo-portuaire, un centre tertiaire, un espace agricole et une zone de tourisme qui « **dans le cadre de l'approche du développement durable [...] mettront en valeur les notions de ressources, de pollution, de risques et de prévention.** »

Comme on peut le voir sur cette diapositive, une distorsion existe entre les deux notions au profit du développement durable qui bénéficie d'un traitement privilégié au détriment de la notion de patrimoine.

Les **LEXIQUES** semblent moins disparates. Sur les 12 manuels étudiés, la moitié d'entre eux donne une définition des deux notions mais seul Belin présente ces définitions pour les 3 niveaux de classe du cycle 3.

Les manuels présentent à chaque fois deux lexiques : un consacré à l'histoire et un autre à la géographie. **Si la notion de développement durable se trouve logiquement dans le lexique de géographie, il est assez surprenant, pour une historienne (!) de lire dans le même lexique géographique la définition de patrimoine.**

Au-delà de ce constat qui montre que malgré les injonctions ministérielles, la notion de patrimoine est peu présente à la différence de celle de développement durable, on peut s'interroger sur les représentations données par les manuels pour chacune de ces notions.

Le **PATRIMOINE** est présenté dans l'ensemble des définitions comme un bien collectif appartenant à « tout un pays » pour 4 manuels alors qu'un seul (Hachette CM1) élargit à l'humanité. Nous retrouvons là toute l'interrogation sur l'éducation au patrimoine. Comme le montre Marie Musset, chargée d'étude et de recherche au service Veille et analyse de l'Institut Français de l'Education dans un dossier paru en mars 2012, cette éducation au patrimoine peut interroger sur ses finalités. Le patrimoine est mis en avant pour les valeurs dont il serait porteur (éducation à la citoyenneté, à la démocratie) pourtant c'est une notion éminemment politique qui peut renvoyer à un passé plus ou moins idéalisé mais aussi à un certain chauvinisme (« tout un pays ») voire même à une identité nationale alors que l'éducation au patrimoine devrait amener à une ouverture vers les autres cultures.

Quelle image les élèves ont-ils au travers de ces définitions de la notion de patrimoine ? Si on les lit attentivement, on peut s'apercevoir que trois d'entre elles insistent surtout sur l'aspect naturel du patrimoine (« richesses naturelles », « richesses des espaces naturels », « atouts naturels ») alors que traditionnellement cette notion est liée à l'idée de monuments historiques (voir par exemple le premier inventaire rédigé en -29 avt JC par Philon de Byzance inventoriant les sept merveilles du monde). Il n'est

pas ici possible de retracer l'historiographie de cette notion qui n'a cessé d'évoluer pour devenir immense. Ainsi, en France, 9 formes officielles de patrimoine sont reconnues

→archéologique

→monumental

→urbain

→rural

→parcs et jardins

→industriel

→maritime

→ethnologique

→photographique

C'est-à-dire tout ce qui représente du passé et permet de comprendre le présent. C'est donc tout ce qui mérite d'être protégé, enrichi et transmis aux générations futures.

On rejoint ainsi l'idée première du patrimoine (*patrimonium* en latin) dont la première signification est l'héritage du père.

Les manuels ne présentent pas réellement aux élèves toute la richesse de cette notion de patrimoine et même si certaines font référence au patrimoine immatériel comme chez Belin qui évoque les « traditions d'un pays », la plupart reste dans une définition assez classique pour ne pas dire basique. Dans le cadre d'une éducation au patrimoine qui sous-entend la connaissance mais aussi la protection de ce patrimoine il peut être intéressant de noter que seule une définition présente cette notion (celle de Hachette CM1 en évoquant le patrimoine mondial).

Défini en 1987 par le rapport Bruntland le **DEVELOPPEMENT DURABLE** « est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir », la notion est présente dans la quasi-totalité des manuels étudiés soit directement dans le lexique mis à disposition des élèves soit dans le corps du manuel.

Si on lit les définitions de l'échantillon, la planète est présentée comme un patrimoine à préserver afin de la transmettre aux générations futures (une expression qui revient dans toutes les définitions relevées) sous-entendant une solidarité nécessaire entre les générations.

L'ensemble des définitions relevées insistent surtout sur un seul pilier du développement durable à savoir l'aspect environnemental (« une planète en bon état (avec des ressources et sans pollution) »). Ici, les manuels intègrent très clairement l'ensemble des textes officiels qui recommandent (y compris la dernière circulaire du 4 février 2015) d'insister sur les enjeux environnementaux afin de sensibiliser les élèves « dès leur plus jeune âge aux bonnes pratiques respectueuses de l'environnement et à la vie en commun sur une planète aux ressources naturelles limitées ». Les manuels font donc ici le choix, en se conformant aux prescriptions officielles, de gommer la complexité de la notion en offrant aux élèves l'image d'un développement durable réduit à la protection de l'environnement.

Cette représentation est en partie renforcée par les **THEMES** abordés en lien avec le développement durable, des thèmes qui varient en fonction des niveaux de classe auxquels s'adressent les manuels.

En CE2, tous les manuels consacrent un chapitre au développement durable, chapitres dont la longueur varie de 10 à 16 pages. Ils abordent tous l'eau et les déchets conformément au programme qui présente ces deux thèmes comme « sujets au choix pour une première approche du développement durable ».

Si les trois manuels étudiés insistent sur l'importance de préserver les ressources en eau et de diminuer la production de déchets, la manière de le faire diverge d'un manuel à l'autre.

Dans le manuel Hachette, le chapitre commence par une double page où après avoir défini de manière plus complète que dans son lexique la notion de développement durable, les auteurs consacrent un paragraphe à « Comment participer au développement durable ? » pour montrer qu'il s'agit de l'affaire de tous. Dès cette double page, l'élève est interpellé en tant que « citoyen(ne) » pour réfléchir « à ce qu'il peut faire ». Cette implication de l'élève est la marque de ce manuel qui ne cesse de questionner l'élève sur ses comportements, de manière assez directive :

→« quelle résolution peux-tu prendre à propos de ton alimentation ? »

→« que peux-tu faire quotidiennement pour économiser l'eau ? »

fais →« réfléchis à ton comportement quotidien. Pour économiser l'eau que devrais-tu faire que tu ne fais pas encore ? »

→« que pourrais-tu faire dans ta vie de tous les jours pour réduire ta production de déchets ? »

→« réfléchis à ton comportement quotidien ; appliques-tu la règle des « 4R » ?

Le chapitre se conclue par une double page « Je suis éco-citoyen » dont le contenu semble vouloir engager l'élève dans une démarche responsable pour préserver la planète.

Belin utilise le même procédé mais paraît moins directif, pour ne pas dire moins culpabilisant, qu'Hachette. Pour chaque thème abordé, les auteurs proposent une rubrique « Pour élargir » dans laquelle on demande à l'élève différentes actions comme

→« fais la liste de tous les usages que tu fais de l'eau dans une journée complète, de ton réveil au coucher »

→« dresse une liste d'autres gestes à éviter pour préserver l'eau »

→« avec tes camarades, que peux-tu faire pour limiter les déchets en classe ? »

→« que peux-tu faire pour trier tes déchets ? »

Quant au manuel Hatier, s'il implique comme les autres les élèves dans la réflexion sur la nécessité de préserver l'eau et de réduire les déchets, il insiste plus sur la responsabilité collective et n'interpelle pas directement l'élève comme les deux autres manuels :

→« adultes et enfants apprennent à économiser l'eau »

→« les communes incitent les habitants à réduire leurs déchets... »

En CM1, Hatier et Hachette évoquent le développement durable en lien avec l'étude des paysages, des régions françaises et de la France dans le contexte européen.

Hachette consacre ses traditionnelles pages « zoom » à la préservation des océans, à une ferme biologique, à un éco-quartier et aux nuisances sonores.

La démarche d'Hatier semble plus originale et plus intéressante dans l'idée d'une éducation au patrimoine et au développement durable. Le manuel présente en effet pour chaque thématique un paragraphe consacré au développement durable mais c'est aussi le seul manuel de l'échantillon qui aborde aussi la notion de patrimoine de manière récurrente comme dans le dossier consacré au Parc naturel régional de Camargue.

Pour la classe de CM2, le programme encourage à travailler sur les notions de ressources, de pollution, de risques et de prévention en lien avec les espaces d'activité.

Deux manuels font le choix de présenter les quatre espaces de production avec à chaque fois un dossier qui lui est plus ou moins lié ou qui participe au prolongement de l'étude. Ainsi Hachette, après avoir traité de la Zone Industriale-Portuaire du Havre, l'enseignant peut travailler sur l'éco-conception d'un cahier d'élève. Belin fait le même choix en montant des dossiers consacrés à la protection des espaces.

Là encore, c'est le manuel Hatier qui se démarque en incluant la notion de développement durable à chaque étude et en consacrant un dossier Histoire des Arts à « la mise en valeur du patrimoine industriel ».

Conclusion

Que conclure sur la place du patrimoine et du développement durable après cette analyse très succincte ?

Affirmé comme un des moyens « de faire acquérir aux élèves une culture, d'apprendre à regarder leur environnement pour mieux comprendre son histoire », le patrimoine est peu pour ne pas dire absolument pas présente dans les manuels présentés. Ceci peut être un frein pour les enseignants qui voudraient se lancer dans une réelle « éducation au patrimoine ».

Quant au développement durable, s'il est bien présent dans les manuels, les éditeurs en donnent une image assez réductrice.

Dans son mémoire « Education au développement durable à l'école primaire. Résistances et perspectives » soutenu en juillet 2010 à l'Université Joseph Fourier, François Plazy montre très bien que la dimension environnementale reste prédominante dans la représentation que les enseignants du primaire ont du développement durable « les freinant à s'ouvrir aux autres problématiques du développement durable ancrées dans le domaine social ou économique » (p. 10). Les enseignants donneraient, toujours selon lui, la priorité à « l'acquisition aux bons gestes » ou de « bons comportements » et « seraient [donc] davantage positionnés sur une visée comportementaliste plutôt que sur une visée cognitive » (p. 11). Un constat qui s'explique par les prescriptions officielles mais aussi par les manuels scolaires qui sont souvent considérés par les enseignants comme la voix du ministère.